

Fiche pratique pour la mise en oeuvre de votre plan d'actions cyber dans votre collectivité.

Description rapide de l'objectif visé :

Les contrats les plus sensibles au niveau de la sécurité du système d'information (SSI) sont identifiés.

Coût estimé :



0 €

Niveau de difficulté de l'action :



Simple

Ressources nécessaires :



Ordinateur, tableur

Niveau d'accompagnement :



Approfondi

Temps estimé :



7 heures

Public visé pour l'action :



Personne en charge des contrats +
Responsable de l'informatique

Organisation conseillée pour la mise en œuvre dans votre collectivité :

1. Qui fait quoi ? Définir les rôles et responsabilités.

Qui a la responsabilité de réaliser cet inventaire ?

Qui a la responsabilité de conserver cet inventaire ?

2. Pourquoi ?

Avoir la liste des contrats qui sont les plus sensibles pour le SI permet de les sécuriser et éventuellement rajouter des clauses pour assurer le niveau de sécurité ou de disponibilité.

3. Comment ?

A partir de l'inventaire réalisé pour la fiche Contrat numéro 1, identifier les plus sensibles au niveau SSI (sécurité du système d'information).

4. Combien ?

Une liste mise à jour annuellement.

5. Quand ?

La mise à jour de cette liste peut être faite en même temps que la mise à jour de l'ensemble des contrats.

Livrable de l'action terminée :

Inventaire des contrats sensibles (copieurs, fournisseur et mainteneur informatique...) avec date de la dernière mise à jour.

Description étape par étape pour la mise en œuvre :

1. Identifier les contrats les plus sensibles au niveau SSI. Cela va principalement concerner les contrats dont les ressources sont critiques pour assurer le fonctionnement du SI :

- Fourniture d'énergie
- Fournisseur d'accès internet
- Fournisseur de matériel informatique

2. Noter pour chaque contrat un numéro de contact ainsi qu'une adresse e-mail de contact.

Nom de l'entité	Type de service (fournisseur, prestataire...)	Sensibilité vis-à-vis de la Sécurité du SI	Contact en cas d'urgence	Type d'accord (marché, contrat)	Date de début du contrat	Date de fin de contrat	Engagement de service

3. Conserver ce document en lieu sûr sur un répertoire réseau à accès restreint et le sauvegarder.

4. Imprimer la dernière version à jour afin d'avoir le plan disponible même en cas d'indisponibilité du réseau.

5. Mettre l'inventaire régulièrement à jour.

Pour aller plus loin :

ANSSI :

- [Cartographie du système d'information](#)